

7eme SEMAINE AFRICAINE DE L'EAU



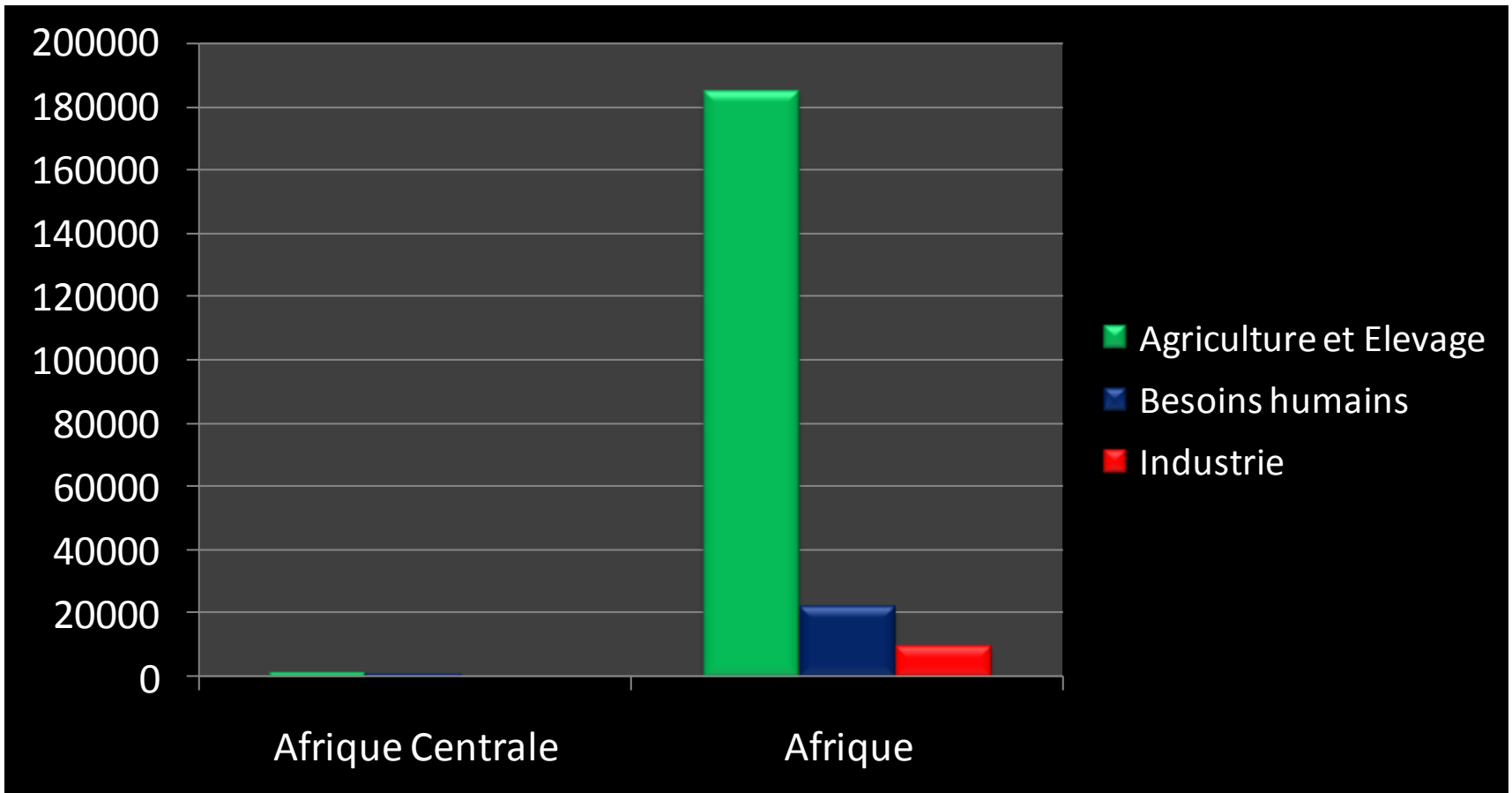
**FINANCEMENT DU PLAN D'ACTION  
REGIONAL DE GESTION INTEGREE  
DES RESSOURCES EN EAU DE  
L'AFRIQUE CENTRALE  
(PARGIRE – AC)**

*Libreville , 30 octobre 2018*

*Désiré NDEMAZAGOA BACKOTTA  
Coordonnateur UD/CRGRE - CEEAC*

# Instrument de gouvernance de la gestion des ressources en eau

Pays	Politique de l'eau	Lois / autres documents juridiques sur l'eau	Institution en charge de l'eau	Adhésion Conventions internationales (eau)	Organismes de bassins transfrontaliers
<b>Guinée Equatoriale</b>					
<b>Cameroun</b>					<b>CICOS, ABN, CBLT</b>
<b>Gabon</b>					<b>CICOS</b>
<b>Congo</b>					<b>CICOS</b>
<b>RDC</b>					<b>CICOS, IBN, ABAKIR</b>
<b>Burundi</b>					<b>CICOS, IBN, ABAKIR</b>
<b>São Tomé e Príncipe</b>					
<b>Angola</b>					<b>CICOS, CFZ, OKACOM, CTPCC</b>
<b>Tchad</b>					<b>ABN, CBLT</b>
<b>RCA</b>					<b>CICOS, CBLT</b>
<b>RWANDA</b>					<b>IBN, ABAKIR</b>
<b>CEEAC</b>					



*PRELEVEMENTS TOTAUX D'EAU EN AFRIQUE CENTRALE /  
AFRIQUE ( Million de m3)*



**I.2 .- QUATRE DEFIS MAJEURS**

❑ DEFIS 1: LIES A LA CONNAISSANCE ET LA GESTION DES RESSOURCES EN EAU

❑ LIES A LA GOUVERNANCE DES RESSOURCES EN EAU

❑ DEFIS 3: LIES A LA MISE EN VALEUR DES RESSOURCES EN EAU POUR LE DEVELOPPEMENT SOCIO ECONOMIQUE

❑ DEFIS 4: LIES AU FINANCEMENT DU SECTEUR DE L'EAU

## DEFIS 4: LIES AU FINANCEMENT DU SECTEUR DE L'EAU

- ❑ Insuffisance de stratégies de mobilisation de fonds dans certains organismes régionaux et Pays;
- ❑ Insuffisance d'institutions régionales de financement du développement du secteur de l'eau;
- ❑ Insuffisance de financements directs affectés au secteur de l'eau (*seulement 4 Etats membres de la CEEAC allouent plus de 0,5 % de son PIB dans le secteur de l'eau*);
- ❑ Dépendance croissante aux subventions extérieures pour le développement du secteur de l'eau ;
- ❑ Non Harmonisation des actions des partenaires techniques et financiers au niveau de la Région;
- ❑ Faible implication des privés à investir dans le secteur de l'eau;
- ❑ Faible capacité de montage des projets " Bancable"



C.E.E.A.C - E.C.C.A.S.

## **I.3 .- STRATEGIE DE FINANCEMENT DU PARGIRE – AFRIQUE CENTRALE**

# OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DU PARGIRE

## Objectif 1

**Améliorer la connaissance des ressources en eau**

- **Système d'Information commun,**
- **Instruments de suivi et de contrôle**
- **Meilleure exploitation des ressources**
- **Préservation des écosystèmes aquatiques**

## Objectif 2

**Développer des programmes de mobilisation des ressources en eau**

- **Accès d'au moins 10 % de la population supplémentaire en AEPA à l'horizon 2025**
- **Mise en valeur durable à des fins socio-économiques**

## Objectif 3

**Accroître les capacités de mobilisation de financements pour le secteur de l'eau**

**Au moins 5% des budgets nationaux alloués à l'eau et à l'assainissement**

## Objectif 4

**Améliorer le cadre de gouvernance de l'eau en Afrique Centrale**

- **Instruments adéquats pour la GIRE**
- **Harmonisation des politiques, législations,**
- **Echange d'expériences et de Bonnes pratiques**



# PROGRAMMES DU PARGIRE

- ❑ PROGRAMME "P1: INSTRUMENTS DE GOUVERNANCE DE L'EAU ET ACCÈS A L'EAU POTABLE EN MILIEU RURAL
- ❑ PROGRAMME "P2: OPÉRATIONNALISATION DU CENTRE RÉGIONAL DE COORDINATION ET DE LA GESTION DES RESSOURCES EN EAU
- ❑ PROGRAMME "P3: ORGANISMES DE BASSINS ET GOUVERNANCE LOCALE
- ❑ PROGRAMME "P4: PRESERVATION DE LA RESSOURCE ET AMELIORATION DE L'ACCES A L'EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT EN MILIEU URBAIN
- ❑ DEFIS 1: LIES A LA CONNAISSANCE ET LA GESTION DES RESSOURCES EN EAU
- ❑ PROGRAMME "P5: EAU POUR LA PRODUCTION DES BIENS ECONOMIQUES
- ❑ PROGRAMME "P6: ACTIONS PROPOSEES A LONG TERME

**AU TOTAL 50 ACTIONS MULTIPLES ET VARIÉES**

**( APPUI INSTITUTIONNEL, RENFORCEMENT DE CAPACITÉ, COMMUNICATION ,  
DOMAINES PÊCHE, NAVIGATION FLUVIALE, HYDROÉLECTRICITÉ, ÉNERGIES  
RENOUVELABLES, EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT, PROTECTION ET  
PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT, ETC)**

## O- COUT ( MILLION D'EURO)PAR PROGRAMME ET PAR PHASE

Programme	Court terme	Moyen terme	Long terme	Total	En %	Type d'action
	2016 - 2018	2019 - 2022	2023 - 2025			
<b>P1</b>	265,6	207,1	0,0	472,7	25%	<b>30 %</b>
<b>P2</b>	19,4	5,1	0,0	24,5	1%	
<b>P3</b>	0,7	49,2	9,7	59,6	3%	
<b>P4</b>	0,0	483,8	116,9	600,7	31%	<b>70%</b>
<b>P5</b>	0,0	747,2	0,0	747,2	39%	
<b>P6</b>	0,0	0,0	10,7	10,7	1%	
<b>TOTAL PARGIR E</b>	<b>285,7</b>	<b>1492,4</b>	<b>137,3</b>	<b>1915,1</b>	<b>100%</b>	
<b>En %</b>	<b>15%</b>	<b>78%</b>	<b>7%</b>	<b>100%</b>		

## STRATÉGIE DE FINANCEMENT DU PARGIRE - AC

- Basée sur la mise à contribution de toutes les sources de financement possibles :
  - **Le mécanisme de financement autonome de la CEEAC.** ;
  - **La bonne gouvernance publique**, la clé de la réussite ( afin de bénéficier de la confiance et du soutien des partenaires au développement et des investisseurs étrangers );
  - **L'aide publique au développement** ( utiliser les ressources limitées des bailleurs de fonds comme catalyseur pour mobiliser d'autres flux financiers);
  - **Solliciter / attirer les bailleurs de fonds émergents et arabes** ( les pays émergents, la Chine en tête, et les bailleurs de fonds arabes);
  - **Un rôle accru des ONG et associations communautaires** ( assistance technique et financière au secteur de l'eau et de mise en œuvre des actions d'information – éducation – communication );
  - **Faire participer les usagers aux coûts du service de l'eau** (recouvrement des coûts du service de l'eau)
  - **Stimuler le financement privé et le partenariat public – privé** ( en répartissant convenablement les ressources, les risques et les bénéfices);
  - **Recherche et mobilisation de mécanismes de financement novateurs** (Obligations régionales d'infrastructures, Valoriser les bénéfices tirés pour l'environnement, Associer projets d'infrastructure et projets productifs, etc...).

# MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE DU PARGIRE

- Basée , entre autres, sur:
  - l'organisation d'une série de tables rondes réunissant responsables gouvernementaux, responsables sectoriels, partenaires techniques et financiers, ONGs, etc.
  - Le suivi des intentions et engagements issus des tables rondes,
  - L'allocation d'au moins 5% du budget général à titre de contrepartie de financement des programmes du PARGIRE
  - La création et l'opérationnalisation du Fonds Régional de Solidarité pour l'Eau (FORSEAU)

# CONCLUSION

- ❑ Le “secteur de l’eau” comprend tous les aspects de développement, gestion et utilisation de l’eau ainsi que les infrastructures.
- ❑ En réalité il y a des inégalités dans le financement du secteur de l’eau ; certains services/fonctions sont plus faciles à financer que d’autres.
  - ❑ *Plus facile à financer*: Il s’agit des sous-secteurs qui sont bien définis et fournissent des services publics clairement reconnaissables et commercialisés (l’énergie hydroélectrique, la navigation, l’AEP)
  - ❑ *Plus difficile à financer* : Il s’agit des sous-secteurs tels que les services d’irrigation et d’eaux usées, principalement en raison de difficultés de recouvrement des coûts des usagers.
  - ❑ *Plus facilement négligés et sous financés* : Il s’agit des services et fonctions indispensables à la GIRE. (la surveillance hydrologique/piézométrique , le renforcement des capacités institutionnelles, etc,,,) )
- ❑ **Le champ d’intervention du fonds bleu du bassin du Congo couvre tous les services et fonctions du secteur de l’eau,**
- ❑ **La stratégie de financement du PARGIRE – AC est encours de révision afin de tenir compte du FBBC,**

An aerial photograph of a wide, winding river flowing through a lush green landscape. The river is the central focus, with its banks covered in dense vegetation. The sky is filled with soft, white clouds, and the overall scene is bright and scenic.

**Je vous remercie**